

**Administration portuaire
de Hamilton-Oshawa**

États financiers consolidés
31 décembre 2020
(en dollars canadiens)



Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de l'Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Administration portuaire de Hamilton-Oshawa et de ses filiales (collectivement, l'« Administration ») au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Administration, qui comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020;
- l'état consolidé du résultat net et du résultat global pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date;
- le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes constituées des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de l'Administration conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
200, Apple Mill Road, Vaughan (Ontario) Canada, L4K 0J8
Tél. : +1 905 326-6800, Téléc. : +1 905 326-5339

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Administration à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Administration ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Administration.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Administration;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Administration à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Administration à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'Administration pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l. / s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

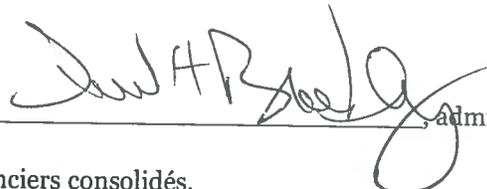
Vaughan (Ontario)
Le 25 février 2021

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

État consolidé de la situation financière

Au 31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

	2020 \$	2019 \$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 721 720	20 952 144
Créances clients et autres créances (note 5)	2 381 341	3 945 655
Stocks et autres actifs courants (note 6)	380 007	368 693
	<u>22 483 068</u>	<u>25 266 492</u>
Immobilisations corporelles (note 7)	154 845 214	143 598 232
Créance au titre de la location comptabilisée sur une base linéaire	5 562 764	5 208 918
	<u>182 891 046</u>	<u>174 073 642</u>
Passif		
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et autres dettes (note 8)	17 325 635	16 061 699
Provisions et autres passifs	-	3 104
	<u>17 325 635</u>	<u>16 064 803</u>
Avantages du personnel (note 9)	8 287 007	6 520 694
Produits différés	82 500	90 000
	<u>25 695 142</u>	<u>22 675 497</u>
Capitaux propres		
Surplus d'apport	26 839 962	26 839 962
Résultats non distribués	136 020 685	128 649 803
Cumul des autres éléments du résultat global	(5 664 743)	(4 091 620)
	<u>157 195 904</u>	<u>151 398 145</u>
	<u>182 891 046</u>	<u>174 073 642</u>
Éventualités et engagements (note 12)		
Approuvé par le conseil d'administration		
 _____, administrateur	 _____, administrateur	

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

État consolidé du résultat net et du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

	2020 \$	2019 \$
Produits des activités ordinaires		
Produits des activités portuaires (note 10)	31 555 405	31 595 746
Charges d'exploitation		
Salaires et autres avantages du personnel (note 11)	7 642 076	7 634 165
Frais de réparation et d'entretien	1 578 560	1 699 990
Paiements tenant lieu de taxes	863 165	797 945
Impôts fonciers	426 989	389 337
Honoraires des professionnels et des conseillers	537 547	333 701
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	8 155 573	8 316 596
Frais payables à l'administration fédérale	1 312 104	1 319 757
Autres charges d'exploitation et charges administratives	3 927 552	3 926 767
	<u>24 443 566</u>	<u>24 418 258</u>
Résultat d'exploitation avant les autres produits (charges)	<u>7 111 839</u>	<u>7 177 488</u>
Autres produits (charges)		
Produits des placements	259 043	397 392
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	(94 481)
	<u>259 043</u>	<u>302 911</u>
Résultat net de l'exercice	7 370 882	7 480 399
Autres éléments du résultat global (note 9)	<u>(1 573 123)</u>	<u>(1 029 506)</u>
Résultat net et résultat global de l'exercice	<u>5 797 759</u>	<u>6 450 893</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

	Surplus d'apport \$	Résultats non distribués \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 31 décembre 2018	26 839 962	121 169 404	(3 062 114)	144 947 252
Résultat net de l'exercice	-	7 480 399	-	7 480 399
Perte actuarielle sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	-	-	(1 029 506)	(1 029 506)
Solde au 31 décembre 2019	26 839 962	128 649 803	(4 091 620)	151 398 145
Résultat net de l'exercice	-	7 370 882	-	7 370 882
Perte actuarielle sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	-	-	(1 573 123)	(1 573 123)
Solde au 31 décembre 2020	26 839 962	136 020 685	(5 664 743)	157 195 904

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

	2020	2019
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	7 370 882	7 480 399
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	8 155 573	8 316 596
Charges au titre des avantages du personnel (note 9)	1 140 022	1 005 505
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	94 481
Augmentation d'une créance au titre de la location comptabilisée sur une base linéaire	(353 846)	(102 965)
Produits différés	(7 500)	(7 500)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
(Augmentation) diminution des créances clients et autres créances	1 564 314	(1 807 859)
Augmentation (diminution) des stocks et des autres actifs courants	(11 314)	69 033
Augmentation des dettes fournisseurs et autres dettes	1 263 936	3 524 420
Diminution des provisions et des autres passifs	(3 104)	(12 000)
Montants capitalisés au titre des avantages futurs du personnel (note 9)	(946 832)	(950 933)
	<u>18 172 131</u>	<u>17 609 177</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)	(29 883 671)	(19 188 005)
Remboursements liés au Westport Modernization Project (note 7)	10 481 116	4 952 435
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles	-	4 100
	<u>(19 402 555)</u>	<u>(14 231 470)</u>
Activités de financement		
Remboursement de la dette bancaire	-	(121 575)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour l'exercice	<u>(1 230 424)</u>	<u>3 256 132</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>20 952 144</u>	<u>17 696 012</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>19 721 720</u>	<u>20 952 144</u>
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		
Trésorerie	1 860 833	686 032
Placements à court terme	17 860 887	20 266 112
	<u>19 721 720</u>	<u>20 952 144</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

1 Nature des activités

L'Administration portuaire de Hamilton-Oshawa (l'« Administration ») exerce ses activités en vertu de la *Loi maritime du Canada* et aux termes des lettres patentes délivrées par le ministre fédéral des Transports.

Le 18 juin 2019, aux termes de l'article 59.1 du *Règlement sur la gestion des administrations portuaires*, le ministre des Transports a délivré un certificat de fusion en vertu duquel l'Administration portuaire de Hamilton et l'Administration portuaire d'Oshawa fusionneront en une seule et même administration portuaire. La transaction qui a donné lieu à la fusion consiste en un regroupement d'entreprises sous contrôle commun. En 2019, l'administration a constaté la transaction selon les méthodes comptables des entités préexistantes, de sorte que les soldes comparatifs consolidés ont été présentés de façon rétrospective comme si les deux administrations avaient toujours été fusionnées.

L'Administration est une société sans capital-actions qui a été établie en vertu d'une loi fédérale. L'adresse de son siège social est le 605 James Street North, Hamilton (Ontario), Canada.

L'Administration, qui est gérée par un conseil d'administration formé de sept administrateurs, est une entreprise commerciale dont le mandat est d'être financièrement autonome. Son rôle est de développer les activités commerciales des ports de Hamilton et d'Oshawa, y compris les activités portuaires, la sûreté portuaire ainsi que l'aménagement et l'entretien des terrains. L'Administration appuie également les activités récréatives du port de Hamilton par l'entremise de son port de plaisance et de sa rampe de mise à l'eau.

2 Mode de présentation et déclaration de conformité

L'Administration dresse ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles sont définies dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada*.

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige le recours à certaines estimations comptables critiques. Il exige également que la direction ait recours à son jugement lorsqu'elle applique les méthodes comptables de l'Administration. La note 4 présente les éléments très complexes ou nécessitant un haut degré de jugement, ou les éléments pour lesquels des hypothèses et des estimations importantes doivent être formulées aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 24 février 2021.

La monnaie de présentation des présents états financiers consolidés est le dollar canadien, qui est également la monnaie fonctionnelle de l'Administration.

3 Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers consolidés sont présentées ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés, sauf indication contraire.

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

Référentiel comptable

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de l'Administration et ceux de sa filiale entièrement détenue Great Lakes Port Management Inc. (« GLPM »). GLPM est entièrement consolidée, et l'ensemble des comptes et des transactions intragroupe importants ont été éliminés à la consolidation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts bancaires, ainsi que les autres placements à court terme immédiatement rachetables qui sont détenus dans de grandes institutions financières. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme actifs financiers au coût amorti.

Créances clients

Les créances clients sont les montants dus par les clients dans le cadre des activités normales, dont le recouvrement est attendu dans un an ou moins. Les créances clients sont classées dans les actifs courants et sont évaluées au coût amorti.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé au moyen de la méthode de la moyenne pondérée. Les stocks comprennent les fournitures utilisées dans le cadre des activités d'exploitation de l'Administration.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles englobent les terrains, les structures d'accostage, les bâtiments, les services publics, le matériel, le mobilier et le matériel de bureau, ainsi que les routes et les revêtements. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements. Le coût comprend les charges qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à l'Administration et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

Les terrains ne sont pas amortis. L'amortissement des autres actifs est calculé selon le mode linéaire, à compter de l'exercice au cours duquel l'actif est mis en service, de manière à répartir son coût sur sa durée d'utilité.

Les principales catégories d'immobilisations corporelles sont amorties de la façon suivante :

Structures d'accostage	2 – 10 %
Bâtiments	4 – 10 %
Services publics	5 – 10 %
Routes et revêtements	5 – 10 %
Matériel	5 – 20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 – 33,3 %

L'Administration ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. La valeur comptable d'une partie remplacée est décomptabilisée lors du remplacement. Les valeurs résiduelles, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus chaque année et ajustés au besoin.

Le montant des profits et pertes sur les sorties d'immobilisations corporelles est déterminé par la comparaison du produit de la sortie avec la valeur comptable de l'immobilisation, et il est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la période de sortie.

Les contributions gouvernementales représentant le financement et le soutien reçus pour les immobilisations corporelles sont portées en diminution des ajouts connexes. Les ajouts, déduction faite des contributions gouvernementales, sont amortis en résultat net.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois qu'un événement ou un changement de situation indique que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs (unités génératrices de trésorerie). À chaque date de présentation de l'information financière, les unités génératrices de trésorerie qui ont subi une perte de valeur sont réexaminées pour déterminer s'il y a possibilité de reprise de perte de valeur.

L'Administration réexamine les pertes de valeur qui pourraient être reprises chaque fois que les événements ou les circonstances le justifient.

Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres dettes sont des obligations de payer des biens et des services qui ont été acquis auprès des fournisseurs dans le cadre des activités normales. Les dettes fournisseurs et autres dettes sont classées dans les passifs courants si le paiement est exigible dans un an ou moins. Les dettes fournisseurs et autres dettes sont comptabilisées initialement à la juste valeur.

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque l'Administration a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable que l'Administration sera tenue d'éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de l'état consolidé de la situation financière, compte tenu des risques et des incertitudes concernant l'obligation, et il est actualisé lorsque l'effet est significatif.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires provenant des contrats de location simple sont comptabilisés selon le mode linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les produits de la location comptabilisés en surplus des factures de location sont classés en tant que créance au titre de la location comptabilisée sur une base linéaire dans l'état consolidé de la situation financière.

L'Administration présente de façon distincte les autres produits reçus des locataires à la note 10 dans les produits tirés des quais et autres immobilisations, lesquels comprennent les composantes non locatives des ententes de location liées au recouvrement de certaines charges d'exploitation auprès de locataires qui est comptabilisé conformément à IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Les autres produits reçus des locataires sont comptabilisés lorsque l'Administration a rempli son obligation de prestation en fournissant aux locataires les services convenus dans les contrats de location, pour un montant correspondant à la composante des produits attribuée à cette obligation de prestation.

Les produits des activités portuaires comprennent les droits de quai et les droits de port et sont comptabilisés lorsque l'obligation de prestation est remplie, à un moment précis. Les produits des activités du port de plaisance comprennent les produits tirés de la location de places à quai et de l'entreposage de bateaux et sont comptabilisés à mesure que l'obligation de prestation est remplie, au fil du temps.

Produits différés

Les produits différés sont composés des paiements des clients reçus à l'avance, qui sont comptabilisés dans les produits sur la durée du contrat de location ou la période de service pertinente.

Surplus d'apport

L'Administration a été constituée sans capital-actions. Les actifs donnés à l'Administration par le gouvernement du Canada, ou expropriés par ce dernier, sont traités en tant qu'augmentation, ou diminution, du surplus d'apport.

Avantages du personnel

L'Administration offre trois régimes de retraite. Les membres du personnel qui ont été recrutés avant le 1^{er} juillet 2011 participent à un régime à prestations définies et à un régime de retraite complémentaire à l'intention des dirigeants (« RRCD »), tandis que ceux engagés après le 1^{er} juillet 2011 participent à un régime à cotisations définies.

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite acquis par les participants aux régimes est établi par calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des services, à partir des meilleures estimations et hypothèses de la direction concernant l'augmentation des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, les coûts des soins de santé prévus et d'autres facteurs actuariels. Les prestations de retraite à verser à un participant sont fonction du nombre d'années de service et de son salaire moyen. Aux termes du régime à cotisations définies, les participants peuvent verser des cotisations dans la caisse de retraite de l'Administration, jusqu'à concurrence des maximums annuels imposés par la loi.

Le passif au titre du régime de retraite à prestations définies qui est comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, moins la juste valeur des actifs du régime, compte tenu des ajustements au titre des coûts des services passés non comptabilisés. L'obligation au titre des prestations définies est calculée annuellement par des actuaires indépendants qui utilisent la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée par une actualisation des sorties de trésorerie futures estimées au moyen du taux d'intérêt des obligations de sociétés de première catégorie qui sont libellées dans la monnaie dans laquelle les prestations seront versées, et dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de l'échéance du passif au titre des prestations de retraite connexe. Le passif comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière au titre du régime de retraite agréé tient aussi compte des exigences de capitalisation minimale selon la limite requise énoncée au paragraphe 64 de la Norme comptable internationale 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »).

Les écarts actuariels sont comptabilisés intégralement dans la période au cours de laquelle ils surviennent, dans les autres éléments du résultat global, sans reclassement à l'état consolidé du résultat net et du résultat global pour les périodes ultérieures. Les montants classés dans les autres éléments du résultat global sont immédiatement comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le coût des services rendus au cours de la période, l'élément comptabilisé du coût des services passés, s'il en est, et le coût financier du passif au titre des prestations de retraite sont incorporés aux mêmes postes que le coût de rémunération connexe dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Le coût des services passés est comptabilisé immédiatement en résultat net dans la mesure où les droits à prestations sont déjà acquis; autrement, il est amorti selon le mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits à prestations soient acquis.

Le coût du régime de retraite à cotisations définies est passé en salaires et autres charges au titre des avantages du personnel à mesure que les cotisations sont versées dans le régime.

Paiements tenant lieu de taxes municipales

Les paiements tenant lieu de taxes municipales sont calculés en fonction des évaluations municipales, ajustées selon la fédérale intitulée *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*. Ce montant est inscrit en charges d'exploitation dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Conformément au règlement intervenu entre Transports Canada, l'Administration portuaire d'Oshawa (poursuivant ses activités au sein de l'Administration) et la Ville d'Oshawa en date du 15 juillet 2010, la ville d'Oshawa a convenu d'annuler les paiements annuels tenant lieu de taxes jusqu'au 25 janvier 2027.

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

Frais payables à l'administration fédérale

Afin de conserver ses lettres patentes en règle, l'Administration doit verser annuellement un montant à Transports Canada qui est calculé sur le montant brut des produits des activités ordinaires, comme suit :

Montant brut des produits des activités ordinaires	Charge
Jusqu'à 10 000 000 \$	2 %
Sur la prochaine tranche de 10 000 000 \$	4 %
Sur la prochaine tranche de 40 000 000 \$	6 %
Sur la prochaine tranche de 10 000 000 \$	4 %
Plus de 70 000 000 \$	2 %

Ce montant est inclus dans les charges d'exploitation à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Impôt sur le résultat

L'Administration est exonérée de l'impôt sur le résultat en vertu de l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque l'Administration devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie s'y rattachant ont expiré ou ont été transférés et que l'Administration a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à échéance.

• Classement

L'Administration classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes :

- les instruments devant être évalués ultérieurement à la juste valeur (soit par le biais des autres éléments du résultat global ou par le biais du résultat net); et
- les instruments devant être évalués au coût amorti.

Le classement dépend du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des modalités contractuelles des flux de trésorerie.

L'Administration ne détient actuellement aucun actif devant être évalué ultérieurement à la juste valeur.

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

- Comptabilisation initiale et ultérieure

- Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les créances clients et autres créances. Au moment de la comptabilisation initiale, l'Administration évalue un actif financier à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un actif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de cet actif financier. Par la suite, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les créances clients et autres créances sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créances clients et autres créances sont classées dans les actifs courants si le paiement est exigible dans les 12 mois. Autrement, elles sont présentées dans les actifs non courants.

- Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti comprennent les dettes fournisseurs et autres dettes. Au moment de la comptabilisation initiale, l'Administration évalue le passif financier au montant devant être payé moins, lorsqu'il est significatif, un escompte pour ramener ce montant à la juste valeur. Par la suite, les dettes fournisseurs et autres dettes sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dettes fournisseurs et autres dettes sont classées dans les passifs courants si le paiement est exigible dans les 12 mois. Autrement, elles sont présentées dans les passifs non courants.

- Dépréciation

L'Administration évalue de manière prospective les pertes de crédit attendues associées à ses instruments financiers comptabilisés au coût amorti. Pour les créances clients et autres créances, l'Administration applique, comme le permet IFRS 9 *Instruments financiers*, l'approche simplifiée qui exige que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale des créances. Les pertes de crédit attendues sur la durée de vie correspondent aux pertes de crédit attendues de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie. Pour évaluer les pertes de crédit attendues, les créances clients et autres ont été regroupées en fonction de caractéristiques de crédit communes et du nombre de jours de retard de paiement. Les pertes de valeur sur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

Les créances clients et autres créances sont sorties du bilan lorsqu'il n'est pas raisonnable de croire qu'elles seront recouvrées. Plusieurs facteurs permettent de déterminer qu'il n'est pas raisonnable de croire que les montants seront recouverts, notamment des difficultés financières importantes du débiteur, des paiements en souffrance et la probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur.

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

4 Estimations et jugements comptables critiques

Pour préparer les états financiers consolidés, la direction doit porter des jugements dans l'application des méthodes comptables retenues et doit faire des estimations et formuler des hypothèses pour l'avenir. La réalité peut s'avérer différente de ces jugements, estimations et hypothèses. Les estimations et les autres jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience de la direction et d'autres facteurs, dont des attentes à propos d'événements futurs qui, de l'avis de la direction, sont raisonnables dans les circonstances. Les paragraphes qui suivent expliquent les principaux jugements et les principales estimations comptables faits par l'Administration lors de la préparation des états financiers consolidés.

Jugements, estimations et hypothèses importants - COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a caractérisé l'écllosion de la nouvelle souche de coronavirus, spécifiquement identifié comme « COVID-19 », comme une pandémie mondiale. La pandémie de COVID-19 a conduit des organisations et des gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre sa propagation. Ces mesures, qui comprennent la mise en œuvre d'interdictions de voyager, de périodes de quarantaine auto-imposées et de distanciation sociale, ont provoqué des perturbations importantes dans de nombreuses entreprises dans le monde, entraînant un ralentissement économique. Les marchés mondiaux ont connu une volatilité et un recul importants. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par d'importantes interventions monétaires et fiscales visant à stabiliser les conditions économiques.

Il existe une incertitude importante entourant les conséquences éventuelles de cette pandémie qui pourrait, entre autres, avoir une incidence sur la main-d'œuvre de l'Administration, ses clients et sa chaîne d'approvisionnement. Compte tenu de l'évolution rapide de la situation, il n'est pas possible de prédire la durée des effets de la pandémie et l'ampleur de son incidence financière, qui pourrait être importante, sur les états financiers consolidés à venir.

Toutefois, la direction de l'Administration en a évalué l'incidence potentielle sur ses états financiers, lesquels ont été évalués pour déterminer l'incidence possible au 31 décembre 2020 :

- Créances clients et autres créances

Les pertes de crédit attendues sur ces soldes ont été réévaluées à l'aide de nouvelles hypothèses.

- Passif au titre des prestations de retraite constituées et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Les hypothèses clés ont été réévaluées par la direction et les actuaires de l'Administration dans le cadre de la détermination de ces passifs à la fin de l'exercice.

- Dépréciation d'actifs non financiers

La direction a pris en compte l'impact de la COVID-19 pour évaluer si un événement déclencheur s'est produit dans le cadre de l'analyse de dépréciation des actifs non financiers effectuée par l'Administration. La direction a déterminé qu'aucun événement déclencheur ne s'est produit au cours de l'année, mais la durée et la gravité de la pandémie de COVID-19 pourrait entraîner des charges de dépréciation futures ou des modifications importantes de ces hypothèses.

D'après les évaluations supplémentaires effectuées au 31 décembre 2020 ci-dessus, la direction a intégré toute modification connexe dans les présents états financiers consolidés.

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

Provisions et obligations au titre des avantages du personnel

En raison de la nature des obligations au titre des avantages du personnel, une part considérable de leur calcul est basée sur des estimations ou sur le jugement, ce qui inclut les hypothèses concernant l'avenir. Le degré de réalisation de ces facteurs incertains pourrait différer de façon significative des estimations, ce qui causerait des écarts par rapport aux obligations estimées. Par conséquent, les différences entre les montants réels et les obligations comptabilisées peuvent avoir une incidence sur les résultats des périodes concernées. Le calendrier des sorties de ressources en vue de l'extinction d'une obligation est exposé aux mêmes facteurs incertains. Une analyse de la sensibilité des obligations au titre des avantages du personnel figure à la note 10. Chaque analyse de sensibilité présentée à la note 9 repose sur la substitution d'une hypothèse, les autres hypothèses étant maintenues constantes. En pratique, cette situation est peu susceptible de se produire, et les changements touchant certaines des hypothèses peuvent afficher une corrélation. Aux fins du calcul de la sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux changements dans les hypothèses actuarielles importantes, la méthode utilisée (valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies calculée selon la méthode des unités de crédit projetées à la date de clôture) est la même que celle utilisée pour le calcul du passif comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière.

Dans le cas des régimes capitalisés, l'Administration s'assure que les positions en placements sont gérées selon un cadre d'appariement actif-passif conçu en vue d'obtenir des placements à long terme en concordance avec les obligations des régimes de retraite. L'objectif du cadre d'appariement actif-passif de l'Administration consiste à appairer les actifs et les obligations au titre des prestations en investissant dans des titres à long terme assortis d'un taux d'intérêt fixe dont l'échéance concorde avec le calendrier de versement des prestations, et qui sont libellés dans la même monnaie que les obligations. L'Administration surveille activement le degré d'appariement entre la durée et le rendement attendu des placements, d'une part, et les sorties de trésorerie attendues relativement aux obligations au titre des prestations, d'autre part. L'Administration n'a pas modifié le processus suivi pour gérer ses risques par rapport aux périodes antérieures et n'utilise pas de dérivés pour gérer le risque. Les placements sont diversifiés, de sorte que la défaillance d'un placement n'aurait pas d'incidence significative sur le niveau des actifs pris dans son ensemble. En 2020, une bonne part des actifs consiste en titres de capitaux propres et en obligations. L'Administration estime que les titres de capitaux propres offrent les meilleurs rendements à long terme et présentent un niveau de risque acceptable. Les régimes ne sont pas exposés à un risque de change important.

5 Créances clients et autres créances

	2020	2019
	\$	\$
Créances clients et autres créances	2 498 900	4 020 427
Moins la provision pour créances douteuses (note 13)	117 559	74 772
Créances clients et autres créances, montant net	2 381 341	3 945 655

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

6 Stocks et autres actifs courants

	2020 \$	2019 \$
Stocks	122 022	140 838
Charges payées d'avance	257 985	227 855
	<u>380 007</u>	<u>368 693</u>

7 Immobilisations corporelles

	Terrains \$	Bâtiments \$	Quais et services \$	Matériel \$	Aménage- ment des immobilisa- tions en cours \$	Total \$
1^{er} janvier 2019						
Coût	45 155 038	81 842 111	114 321 777	14 705 682	4 943 925	260 968 533
Cumul des amortissements	-	(53 647 613)	(59 822 092)	(9 720 989)	-	(123 190 694)
Valeur comptable nette	<u>45 155 038</u>	<u>28 194 498</u>	<u>54 499 685</u>	<u>4 984 693</u>	<u>4 943 925</u>	<u>137 777 839</u>
Exercice clos le 31 décembre 2019						
Ajouts	359 897	5 567 310	7 139 832	626 864	541 667	14 235 570
Cessions – coût	-	-	(112 225)	(157 989)	-	(270 214)
Cessions – cumul des amortissements	-	-	13 644	157 989	-	171 633
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	-	(3 066 566)	(4 276 174)	(973 856)	-	(8 316 596)
	<u>359 897</u>	<u>2 500 744</u>	<u>2 765 077</u>	<u>(346 992)</u>	<u>541 667</u>	<u>5 820 393</u>
Valeur comptable nette à la clôture	<u>45 514 935</u>	<u>30 695 242</u>	<u>57 264 762</u>	<u>4 637 701</u>	<u>5 485 592</u>	<u>143 598 232</u>
1^{er} janvier 2020						
Coût	45 514 935	87 409 421	121 349 384	15 174 557	5 485 592	274 933 889
Cumul des amortissements	-	(56 714 179)	(64 084 622)	(10 536 856)	-	(131 335 657)
Valeur comptable nette	<u>45 514 935</u>	<u>30 695 242</u>	<u>57 264 762</u>	<u>4 637 701</u>	<u>5 485 592</u>	<u>143 598 232</u>
Exercice clos le 31 décembre 2020						
Ajouts	2 653 270	9 845 938	5 887 464	474 216	541 667	19 402 555
Cessions – coût	-	-	-	(68 418)	-	(68 418)
Cessions – cumul des amortissements	-	-	-	68 418	-	68 418
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	-	(3 063 178)	(4 169 529)	(922 866)	-	(8 155 573)
	<u>2 653 270</u>	<u>6 782 760</u>	<u>1 717 935</u>	<u>(448 650)</u>	<u>541 667</u>	<u>11 246 982</u>
Valeur comptable nette à la clôture	<u>48 168 205</u>	<u>37 478 002</u>	<u>58 982 697</u>	<u>4 189 051</u>	<u>6 027 259</u>	<u>154 845 214</u>
31 décembre 2020						
Coût	48 168 205	97 255 359	127 236 848	15 580 355	6 027 259	294 268 026
Cumul des amortissements	-	(59 777 357)	(68 254 151)	(11 391 304)	-	(139 422 812)
Valeur comptable nette	<u>48 168 205</u>	<u>37 478 002</u>	<u>58 982 697</u>	<u>4 189 051</u>	<u>6 027 259</u>	<u>154 845 214</u>

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

L'Administration continue de faire progresser le projet d'assainissement des sédiments du récif Randle (le « projet ») en partenariat avec Environnement Canada, le ministère de l'Environnement de l'Ontario, la ville de Hamilton, la ville de Burlington et US Steel Canada. En septembre 2013, un jalon important a été franchi avec l'annonce par les partenaires de l'exécution de toutes les ententes légales sur le financement et la mise en œuvre du projet. Un entrepreneur du projet est entré en fonction en 2015 afin de permettre la construction des installations de confinement et d'enfouissement. À ce jour, l'Administration a versé 6 M\$. Cette somme est comptabilisée à titre d'immobilisations en cours de construction dans les immobilisations corporelles. Un engagement en trésorerie supplémentaire d'environ 0,54 M\$ est également prévu en 2021.

Les achats d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice comprennent un montant d'environ 2,5 M\$ (1,8 M\$ en 2019) relatif à des ajouts qui n'ont pas encore été payés.

Au cours de l'exercice 2019, l'Autorité a reçu l'approbation du gouvernement du Canada pour une demande de subvention dans le cadre du *Westport Modernization Project*, subvention qui couvre au plus 50 % des dépenses d'investissement admissibles engagées avant le 31 décembre 2021, jusqu'à concurrence de 17,725 M\$. En 2020, l'Autorité a réclamé des dépenses d'investissement admissibles de 10,5 M\$ (5,0 M\$ en 2019). Les dépenses d'investissement admissibles sont comptabilisées dans les immobilisations corporelles, déduction faite du remboursement reçu.

8 Dettes fournisseurs et autres dettes

	2020 \$	2019 \$
Dettes fournisseurs	7 526 487	6 397 417
Charges à payer	5 995 363	6 332 466
Produits différés	1 445 544	1 236 013
Dépôts de garantie	2 358 241	2 095 803
	<u>17 325 635</u>	<u>16 061 699</u>

9 Avantages du personnel

L'Administration offre un régime de retraite à prestations définies (« régime de retraite »), un régime de retraite complémentaire à l'intention des dirigeants (« RRCD »), un régime d'avantages complémentaires de retraite (« régime d'autres avantages ») et un régime de retraite à cotisations définies. Certaines informations concernant ces régimes figurent ci-après.

L'Administration offre un régime de retraite à prestations définies au Canada dont les prestations sont fonction des gains ouvrant droit à pension des membres du personnel et de la durée de leur service. Le régime de retraite à prestations définies est fermé aux nouveaux membres du personnel depuis le 30 juin 2011.

La majorité des paiements de prestations sont versés à même des fonds administrés par des fiduciaires; toutefois, dans le cas du régime non capitalisé, l'Administration assume les obligations au titre du versement des prestations lorsqu'elles deviennent exigibles. Les actifs des régimes détenus en fiducie sont régis par la réglementation et les pratiques locales en usage. La responsabilité de ces régimes et de la supervision de tous les aspects des régimes, y compris les décisions de placement et l'établissement des calendriers de cotisations, incombe à l'Administration. L'Administration a mis sur pied un comité de retraite pour aider à gérer les régimes et a retenu les services d'experts professionnels indépendants d'expérience, notamment des gestionnaires de placement, des actuaires, des dépositaires et des fiduciaires.

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

Le tableau suivant présente les éléments comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière.

	Régime de retraite et RRCD		Régime d'autres avantages	
	2020 \$	2019 \$	2020 \$	2019 \$
Valeur actualisée des obligations du régime capitalisé	22 017 867	19 815 971	-	-
Juste valeur des actifs du régime	(18 569 970)	(16 787 733)	-	-
Déficit du régime capitalisé	3 447 897	3 028 238	-	-
Valeur actualisée des obligations du régime non capitalisé	4 259 010	3 003 056	580 100	489 400
Déficit du régime	7 706 907	6 031 294	580 100	489 400

Le tableau suivant présente l'évolution de l'obligation au titre des prestations définies.

	Régime de retraite et RRCD		Régime d'autres avantages	
	2020 \$	2019 \$	2020 \$	2019 \$
Aux 1 ^{er} janvier	22 819 027	19 425 261	489 400	416 700
Coût des services rendus au cours de l'exercice	907 996	768 598	15 900	12 900
Coût financier des obligations	724 192	775 154	15 500	16 600
Écarts actuariels	2 557 679	2 486 284	71 100	53 300
Prestations versées	(732 017)	(636 270)	(11 800)	(10 100)
Aux 31 décembre	26 276 877	22 819 027	580 100	489 400

Le tableau suivant présente l'évolution de la juste valeur des actifs des régimes.

	Régime de retraite et RRCD		Régime d'autres avantages	
	2020 \$	2019 \$	2020 \$	2019 \$
Aux 1 ^{er} janvier	16 787 733	14 405 345	-	-
Coût financier des actifs des régimes	523 566	567 747	-	-
Rendement effectif des actifs des régimes, moins le coût financier	1 055 656	1 510 078	-	-
Cotisations patronales	935 032	940 833	11 800	10 100
Prestations versées	(732 017)	(636 270)	(11 800)	(10 100)
Aux 31 décembre	18 569 970	16 787 733	-	-

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

Les actifs des régimes qui, pour la plupart, servent à la capitalisation des régimes de retraite à prestations définies de l'Administration s'établissent comme suit :

	2020		2019	
	Non cotés \$	%	Non cotés \$	%
Instruments de capitaux propres				
Fonds d'actions canadiennes	3 134 771	17	2 530 702	15
Fonds d'actions étrangères	5 930 488	32	5 034 025	30
	9 065 259	49	7 564 727	45
Instruments à revenu fixe				
Fonds obligataires	4 360 293	23	4 632 540	28
Obligations à long terme	5 144 418	28	4 590 466	27
	9 504 711	51	9 223 006	55
Marché monétaire	-	-	-	-
	18 569 970	100	16 787 733	100

Le tableau suivant présente les montants comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

	Régime de retraite et RRCD		Régime d'autres avantages	
	2020 \$	2019 \$	2020 \$	2019 \$
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	907 996	768 598	15 900	12 900
Coût financier des obligations	724 192	775 154	15 500	16 600
Coût financier des actifs des régimes	(523 566)	(567 747)	-	-
Montant total, compris dans les salaires et autres charges au titre des avantages du personnel	1 108 622	976 005	31 400	29 500

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

Le tableau suivant présente les montants comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

	Régime de retraite et RRCD		Régime d'autres avantages	
	2020 \$	2019 \$	2020 \$	2019 \$
Rendement effectif des actifs des régimes, moins le coût financier	1 055 656	1 510 078	-	-
Écarts actuariels sur les obligations au titre des prestations	(726 545)	399 968	(24 100)	-
Perte découlant de changements dans les hypothèses démographiques	-	(154 248)	-	(2 200)
(Perte) profit découlant de changements dans les hypothèses financières	(1 831 134)	(2 732 004)	(47 000)	(51 100)
Total	(1 502 023)	(976 206)	(71 100)	(53 300)

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles retenues.

	Régime de retraite et RRCD		Régime d'autres avantages	
	2020 %	2019 %	2020 %	2019 %
Obligation au titre des prestations définies aux 31 décembre				
Taux d'actualisation	2,60	3,10	2,60	3,10
Progression des salaires	3,50	3,75	s. o.	s. o.
Coût des prestations pour les exercices clos les 31 décembre				
Taux d'actualisation	2,60	3,10	2,60	3,10
Progression des salaires	3,50	3,75	s. o.	s. o.

Le tableau qui suit présente une analyse de la sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies à la modification d'hypothèses. Les effets de la modification d'une hypothèse sur chacun des régimes sont pondérés proportionnellement par rapport au total des obligations des régimes afin d'obtenir l'incidence globale pour chaque hypothèse présentée.

Une analyse de la sensibilité des régimes de retraite à prestations définies de l'Administration est présentée ci-après :

	Incidence sur le régime de retraite et sur le RRCD		Incidence sur le régime d'autres avantages	
	Augmentation %	Diminution %	Augmentation %	Diminution %
Variation de 0,5 % du taux d'actualisation	(7,9)	9,0	(8,1)	9,3
Variation de 0,5 % du taux de croissance des salaires	2,2	(2,0)	s. o.	s. o.
Variation de 0,5 % de l'espérance de vie	(1,1)	1,2	(0,8)	0,8

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

Les cotisations devant être versées aux régimes de retraite au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 s'élèvent à 995 980 \$. Au 31 décembre 2020, le cumul des pertes actuarielles comptabilisé au cumul des autres éléments du résultat global se chiffrait à 5 664 743 \$ (4 091 620 \$ en 2019).

L'actuaire de l'Administration prépare les évaluations annuelles des actifs des régimes et des obligations au titre des prestations constituées en choisissant le 1^{er} janvier comme date d'évaluation et en extrapolant jusqu'au 31 décembre. Les évaluations actuarielles les plus récentes du régime de retraite et du RRCD à des fins de capitalisation ont été effectuées au 31 décembre 2019. Les prochaines évaluations de ces régimes aux fins de capitalisation seront en date du 31 décembre 2020.

De par ses régimes à prestations définies, l'Administration est exposée à un certain nombre de risques, les plus importants étant décrits ci-après.

Volatilité des actifs

Les passifs des régimes sont calculés au moyen d'un taux d'actualisation établi par référence au taux de rendement des obligations de sociétés; si le rendement des actifs des régimes est inférieur au rendement prévu, un déficit est créé. Les régimes affichent une forte proportion de titres de capitaux propres qui, selon les attentes, devraient afficher à long terme un rendement supérieur à celui des obligations des sociétés, en contrepartie d'un élément de volatilité et de risque à court terme.

Lorsque les régimes auront été en place pendant un certain temps, l'Administration compte réduire le niveau du risque de placement en investissant dans des actifs qui permettent un meilleur appariement avec les passifs.

L'Administration estime cependant que, vu la nature à long terme des passifs des régimes et la solidité du groupe, le maintien d'un certain niveau de placements en titres de capitaux propres demeure approprié dans le cadre de sa stratégie à long terme, qui consiste à gérer les régimes avec efficacité.

Variations des rendements des obligations

Une diminution des rendements des obligations de sociétés se traduira par une augmentation des passifs des régimes, bien que celle-ci sera contrebalancée en partie par une augmentation de la valeur des obligations détenues par les régimes.

Risque d'inflation

La majorité des obligations au titre des prestations des régimes sont liées à l'inflation; une hausse de l'inflation se traduit par une augmentation des passifs (bien que, dans la plupart des cas, le taux des augmentations au titre de l'inflation soit plafonné afin de protéger les régimes contre une hyperinflation). Comme la majorité des actifs des régimes sont soit imperméables à l'inflation (obligations à taux fixes), soit en faible corrélation avec l'inflation (titres de capitaux propres), une hausse de l'inflation fait également augmenter le déficit.

Espérance de vie

Comme la majorité des obligations des régimes consistent à verser des prestations viagères aux participants, l'accroissement de l'espérance de vie fera augmenter les passifs des régimes.

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

Le tableau qui suit présente une analyse de l'échelonnement prévu des versements de prestations de retraite :

	Moins de 1 an \$	Entre 1 an et 2 ans \$	Entre 2 et 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Régime de retraite et RRCD	763 700	778 800	2 419 200	56 813 600	60 775 300
Régime d'autres avantages	21 300	20 800	63 200	1 383 200	1 488 500
Au 31 décembre 2020	785 000	799 600	2 482 400	58 196 800	62 263 800

Les cotisations patronales au régime à prestations définies s'établissent comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Cotisations patronales	121 213	93 522

10 Produits des activités portuaires

	2020 \$	2019 \$
Port	3 791 413	3 309 521
Quais et autres immobilisations	25 133 322	26 128 754
GLPM	362 021	112 098
Produits de location comptabilisés sur une base linéaire	353 846	102 965
Port de plaisance	1 914 803	1 942 408
	31 555 405	31 595 746

Les composantes non locatives des ententes de location liées au recouvrement de certaines charges d'exploitation auprès de locataires sont détaillées dans les produits tirés des quais et autres immobilisations, comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Loyer de base	22 894 742	23 875 427
Autres produits reçus des locataires a)	2 238 579	2 220 563
Total des produits de location	25 135 342	26 095 990

- a) Les autres produits reçus des locataires comprennent les charges imputées pour les services suivants : collecte des ordures, services de conciergerie, contrôle des animaux et insectes nuisibles, nettoyage des fenêtres, sécurité, services publics et entretien.

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

11 Salaires et autres avantages du personnel

	2020 \$	2019 \$
Traitements et salaires (y compris les indemnités de fin de contrat de travail)	5 517 778	5 682 970
Coût des prestations de retraite – régime à cotisations définies	121 213	93 522
Coût des prestations de retraite – régime à prestations définies et RRCD	1 112 728	979 213
Charges au titre des autres avantages	890 357	878 460
	<u>7 642 076</u>	<u>7 634 165</u>

Rémunération des principaux dirigeants

L'information qui suit doit être fournie conformément aux règlements de l'Administration. La rémunération totale prend en compte la rémunération de tous les membres du conseil d'administration, du chef de la direction et de tous les membres du personnel dont la rémunération dépasse 147 901 \$ par année (146 825 \$ en 2019).

Nom	Titre	2020		2019	
		Salaire \$	Avantages imposables \$	Total \$	Total \$
Bolotenko, Aleksandr	Administrateur	-	-	-	404
Bradley, David	Administrateur	30 550	-	30 550	11 862
Davis, Meghan	Administrateur	30 000	-	30 000	26 000
Dunn, Jeremy	Vice-président, Commerce	195 693	1 568	197 261	105 604
Fitzgerald, William	Vice-président, Exploitation	224 976	1 809	226 785	228 660
Hamilton, Ian	Président et chef de la direction, Hamilton	442 793	1 568	444 361	398 921
Hart, Robert	Agent administratif principal et secrétaire général	-	-	-	250 015
Howlett, James	Administrateur	27 550	-	27 550	26 000
Keyes, Stan	Administrateur	-	-	-	5 833
Kluczewski, Chris	Administrateur	-	-	-	4 512
Knight, Janet	Vice-présidente exécutive	285 066	2 100	287 166	296 643
Loomis, Christopher	Administrateur	30 550	-	30 550	14 138
Mackie, Norm	Administrateur	-	-	-	4 923
McArthur, Bruce	Administrateur	-	-	-	17 568
Perkins, Patricia	Administratrice	-	-	-	4 102
Savage, Robert	Administrateur	-	-	-	15 354
Singh, Peter	Administrateur	-	-	-	1 217
Taylor, Donna	Président et chef de la direction, Oshawa	-	-	-	169 513
Valcour, Gary	Administrateur	-	-	-	14 640
Waldes, Anne	Administratrice	35 000	-	35 000	30 674
Watts, Kathleen	Administratrice	-	-	-	14 192
		<u>1 302 178</u>	<u>7 045</u>	<u>1 309 223</u>	<u>1 640 776</u>

Les indemnités de fin de contrat de travail versées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 se sont élevées à 160 864 \$ (322 520 \$ en 2019).

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

12 Éventualités et engagements

L'Administration a des passifs éventuels relatifs à des actions en justice intentées dans le cadre normal de ses activités. Il n'est pas prévu que des passifs significatifs découlent des passifs éventuels, à l'exception de ceux à l'égard desquels une provision a été constituée.

Contrats de location simple – comptabilisation par le bailleur

Les paiements minimaux futurs à recevoir au titre des contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Un an au plus	18 734 217	16 034 131
Année 2	17 825 300	12 667 347
Année 3	15 365 883	9 953 585
Année 4	12 736 084	8 586 731
Année 5	11 197 991	7 836 223
Plus de cinq ans	69 913 303	57 233 418
	<u>145 772 778</u>	<u>112 311 435</u>

Limite d'emprunt et facilité de crédit

L'Administration a une limite d'emprunt totale de 45 500 000 \$ (45 500 000 \$ en 2019). L'article 9.3 des lettres patentes définit ce qui est considéré comme un emprunt.

L'Administration dispose d'une facilité de crédit à vue de 5 M\$ qui n'avait pas été utilisée au 31 décembre 2020.

13 Instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres créances, et des dettes fournisseurs et autres dettes correspond approximativement à leur juste valeur.

Justes valeurs, y compris les méthodes d'évaluation et les hypothèses appliquées

Le tableau qui suit résume la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers aux 31 décembre 2020 et 2019.

	2020 \$	2019 \$
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 721 720	20 952 144
Créances clients et autres créances	2 381 341	3 945 655
Passifs		
Dettes fournisseurs et autres dettes	17 325 635	16 061 699

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

Risque de marché

- Risque de change

L'Administration n'est pas exposée au risque de fluctuations des taux de change.

- Risque de prix

L'Administration n'est pas exposée au risque de prix.

- Risque de taux d'intérêt

L'exposition de l'Autorité aux risques généraux de taux d'intérêt se limite au montant utilisé sur sa facilité de crédit à vue.

- Risque de taux d'intérêt

L'Administration n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt, car, pour l'instant, elle n'a pas contracté d'emprunts importants.

Risque de crédit

L'Administration a une exposition limitée à la concentration du risque de crédit. Elle place sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, ainsi que sa trésorerie soumise à restrictions, auprès de grandes institutions financières canadiennes ayant une cote de solvabilité élevée. Le risque de crédit associé aux créances clients et autres créances est réduit au minimum puisque l'Administration évalue le dossier de crédit des nouveaux clients, surveille les échéances des créances clients et autres créances et communique avec les débiteurs pour les paiements. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture correspondait à la valeur comptable des créances clients. La juste valeur des créances clients et autres créances ainsi que des dettes fournisseurs et autres dettes se rapproche de la valeur comptable de ces instruments en raison de leur courte durée jusqu'à l'échéance.

Aucun actif financier n'est en souffrance, à l'exception de certaines créances clients et de créances courantes. Au 31 décembre 2020, les créances clients et autres créances courantes totalisaient 2 056 836 \$ (2 616 164 \$ en 2019), celles qui étaient en souffrance mais non dépréciées montaient à 302 677 \$ (858 731 \$ en 2019), et celles qui étaient dépréciées se chiffraient à 117 559 \$ (74 772 \$ en 2019). Le tableau suivant présente l'analyse par échéance des deux catégories de ces créances.

	2020 \$	2019 \$
Créances clients et autres créances		
Courantes (moins de 30 jours)	2 056 836	2 616 164
En souffrance mais non dépréciées (plus de 30 jours)	302 677	858 731
Dépréciées	117 559	74 772
En souffrance mais non dépréciées		
Jusqu'à 3 mois	152 347	837 625
De 3 à 6 mois	150 330	21 106
Dépréciées		
De 3 à 6 mois	28 727	71 658
Plus de 6 mois	88 832	3 114

Administration portuaire de Hamilton-Oshawa

Notes annexes

31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

Le tableau suivant résume la variation de la provision pour créances clients douteuses.

	2020 \$	2019 \$
Provision pour créances douteuses		
À l'ouverture de l'exercice	74 772	101 185
Dotation	49 158	(24 478)
Créances sorties pendant l'exercice	(6 371)	(1 935)
À la clôture de l'exercice	117 559	74 772

Risque de liquidité

Des prévisions de flux de trésorerie sont effectuées pour suivre les besoins en trésorerie de l'Administration et assurer que celle-ci dispose d'une trésorerie suffisante pour répondre à ses besoins opérationnels en tout temps.

La trésorerie détenue par l'Administration en excédent des soldes requis pour la gestion du fonds de roulement est investie dans des dépôts à court terme remboursables portant intérêt et ayant une échéance d'au plus 12 mois; ces instruments sont sélectionnés de façon à ce que leurs échéances et leur liquidité soient telles qu'elles permettent de créer une marge de manœuvre suffisante, tel qu'il a été déterminé par les prévisions susmentionnées.

À la date de clôture, l'Administration détenait des dépôts à court terme remboursables totalisant 17 860 887 \$ (20 266 112 \$ en 2019) dont il est attendu qu'ils généreront rapidement des entrées de trésorerie aux fins de la gestion du risque de liquidité.

Les passifs financiers de l'Administration consistent en des dettes fournisseurs et autres dettes totalisant 3 558 806 \$ (2 429 451 \$ en 2019) qui comportent des échéances contractuelles d'au plus trois mois.

14 Gestion du capital

L'Administration gère son capital et la disponibilité de ses facilités de crédit de manière à s'assurer d'avoir une structure financière et une capacité d'emprunt adéquates lui conférant une flexibilité financière et une liquidité suffisante. Cela peut exiger l'établissement de nouvelles facilités de crédit, selon les besoins. Dans le cadre de son évaluation globale, l'Administration surveille sa capacité génératrice d'entrées de trésorerie liées à ses activités d'exploitation ainsi que le crédit disponible.